



AMBASSADE DE FRANCE AU TOGO SERVICE ECONOMIQUE TOGO-BENIN

Rédigée par Pierre-Henry LENFANT & Quentin ERNOULT
Ref note SE Actualité économique Togo mars 2018

Mars 2018

Tel +228 22 23 46 80 - 22 23 46 73

NOTE

Objet : Actualité économique du Togo – mars 2018

Faible taux de couverture de l'adjudication togolaise sur le marché régional des titres publics

Dans le cadre du programme annuel d'émission du Togo sur le marché régional de la dette (280 Mds FCFA), l'Etat a effectué vendredi 2 mars 2018 une levée de fonds avec l'aide de l'Agence UMOA-Titres. Sur les 20 Mds FCFA mis en adjudication au moyen d'obligations assimilables du trésor (OAT) à 3 ans, seulement 3,3 Mds FCFA ont été mobilisés, soit un taux de couverture de 16,5%. Ce maigre résultat est à mettre en relief avec les précédentes levées organisées depuis le début de l'année 2018 : sur les 50 Mds précédemment proposés (bons du trésor pour 35 Mds FCFA et OAT pour 15 Mds), 40,3 Mds ont été souscrits, soit un taux moyen de couverture de 80%.

La reconstruction des marchés de Lomé et Kara coûtera 26 Mds FCFA (39,6 MEUR)

Le grand marché central de Lomé (quartier Adawlato) et celui de Kara avaient tous deux été touchés par des incendies criminels en janvier 2013. Le projet de reconstruction du marché de Kara a débuté courant 2016 et représente un investissement HT de 4 Mds FCFA, en partie financé par la BAD. La réception des travaux est prévue pour juillet 2018. La reconstruction du marché de la capitale s'amorcera courant 2018. Les dernières barrières ont été levées : le cabinet d'architecte français ARCHITECTURE STUDIO a été sélectionné et les appels d'offre pour le démarrage des travaux vont être lancés sous peu. Le coût du chantier s'élève à 22 Mds FCFA et nécessitera notamment l'appui des bailleurs de fonds.

Avancées du projet présidentiel d'électrification rurale baptisé CI-ZO

BBOXX, entreprise britannique sélectionnée par la Présidence pour le projet national d'électrification rurale, vient de se voir accorder par la banque publique UNION TOGOLAISE BANCAIRE (UTB) un prêt commercial de 2,15 Mds FCFA. La phase pilote de distribution des kits solaires par foyer a déjà débuté : 800 kits sur les 10 000 convenus pour cette phase ont été fournis à certains ménages. Pour mémoire, ce projet permettra d'augmenter sensiblement l'électrification en milieu rural, devant passer de 7% actuellement à 40% d'ici 2022.

Le marché de l'internet fixe en passe de subir un profond changement

Le gouvernement avait accordé, le 7 juillet 2017, deux licences de fourniture d'accès à internet (FAI) auprès de l'opérateur togolais TEOLIS et de l'entreprise française GROUPE VIVENDI AFICA (GVA), filiale de CANAL + Togo. L'octroi de licences est conditionné à la commercialisation des offres Internet Très Haut Débit au maximum 9 mois après l'obtention de l'accord, c'est-à-dire à fin mars 2018. Pour l'heure, TEOLIS, qui utilisera la technologie LTE, vient d'annoncer que son département marketing était opérationnel. Quant à GVA TOGO, qui privilégiera la FTTH, la firme devrait très prochainement

proposer ses services. L'introduction de ces deux nouveaux opérateurs permettra d'accroître la concurrence (prix et hors prix) sur un marché de l'internet fixe depuis de longues années contrôlé par le duopole TOGO TELECOM (public) et CAFE Informatique & Télécommunications.

Projet d'appui à la microfinance (11 Mds FCFA) sur financement de la BID

Deux accords de financement pour le projet d'appui à la microfinance ont été signés le 14 mars 2018 au siège de la BID en Arabie Saoudite, avec la venue d'une délégation togolaise composée du Ministre de l'Economie et des Finances ainsi que du Ministre des Infrastructures et des Transports. Au total, 11 Mds FCFA (20 MSUD) seront octroyés par la BID, dans l'objectif d'améliorer l'inclusion financière des populations et de réduire la vulnérabilité des bénéficiaires aux chocs socioéconomiques et climatiques.

20% des marchés publics seront désormais réservés aux femmes et aux jeunes

Les autorités contractantes de la sphère publique devront dorénavant réserver au minimum 20% de leurs plans de passation des marchés aux jeunes (de 18 à 40 ans) ainsi qu'aux femmes (sans limite d'âge) de nationalité togolaise (CDM du 26/01/2018). Les secteurs concernés par ce nouveau dispositif sont les infrastructures, la fourniture d'équipements scolaires, les services d'entretien ainsi que les prestations intellectuelles. Un guichet entrepreneurial des jeunes/femmes a été mis en place au sein des locaux de l'Office Togolais des Recettes (OTR) avec pour objectif principal d'informer et assister ces soumissionnaires dans l'accomplissement des procédures administratives.